

VIE ASSOCIATIVE

Association Ne Rougissez Pas !

Aide au projet « Territoire/Réaménagement/Artistique/Collective/Expressif »

EXPOSE DES MOTIFS

L'association Ne Rougissez Pas ! est installée à Ivry sur Seine depuis 2011. Elle a pour objet de *développer une pratique collaborative et mobile en considérant la place du citoyen dans son espace public avec le rêve comme moteur de fabrication. Ses contenus, à caractères pédagogiques, citoyens et sociaux, s'agrémentent par diverses habilités comme la scénographie, le graphisme, l'illustration, la sérigraphie, la reliure et les formes filmiques. Elle place au cœur de sa démarche l'interaction sociale, l'éducation populaire et la culture pour tous.*

En partenariat avec le tissu associatif local et les services municipaux, cette association regroupant des savoir-faire de graphistes, cinéastes, architectes, contribue à mettre en place des actions d'éducation populaire et favoriser l'initiative citoyenne par le biais de différentes actions.

Depuis 2014, l'association développe divers projets notamment en lien avec le projet social de la maison municipale de quartier Petit Ivry et s'inscrit pleinement dans une dynamique participative en lien étroit avec les services Partenariat Vie Associative, Vie des Quartiers, Prévention de la Délinquance - Tranquillité Publique.

L'association Ne Rougissez Pas ! (NRP) est installée dans le quartier des Longs-Sillons depuis juillet 2015.

Depuis plusieurs années, la cité des Longs-Sillons fait l'objet d'importantes problématiques de tranquillité publique (rassemblements avec vente et consommation de stupéfiants, incivilités, rixes) et tout ce qui en découle (exaspération et sentiment d'insécurité des habitants, repli sur soi, perte de confiance envers les autorités). Parallèlement à différentes décisions (en termes d'aménagement notamment), la municipalité a jugé important de travailler à une réappropriation de l'espace public et à la création d'espaces favorisant l'échange, la rencontre, le lien social. C'est en ce sens qu'ont eu lieu les permanences des services municipaux tous les vendredis pendant trois mois dans la salle des Longs-Sillons et les événements conviviaux en extérieur auxquels NRP a participé fortement.

Le bilan des permanences a mis en avant la nécessité qu'une association soit présente de manière continue pour apporter ce besoin de lien et d'activités. L'idée d'y mettre NRP a été jugée pertinente. L'association NRP a donc signé une convention d'occupation d'une année de deux salles des Longs Sillons.

L'association propose d'y développer différents projets :

- l'aménagement intérieur des parties communes des Longs Sillons pour en faire un espace convivial, ouvert et vivant et lui redonner un usage d'espace de vie commune,
- des actions de réappropriation de l'espace urbain à l'extérieur (fresque murale, ..),
- expérimenter et créer des projets artistiques et ludiques éphémères au cœur de la cité,
- un projet de documentaire autour de la mémoire, de la citoyenneté et de la dynamique sociale du quartier,
- des temps de partage : repas partagé, initiative culturelle, concerts...

Ces actions seront travaillées, co-construites avec les différents acteurs du quartier : habitants, associations, services municipaux.

La participation des habitants au développement de leur ville, de leur quartier est un axe transversal du programme « Ivry au cœur ». Elle favorise l'émancipation de tous dans un cadre de vie commune, en mutation. La politique de soutien aux associations en est l'une des composantes.

Par ailleurs, la municipalité place la culture au cœur des processus d'épanouissement des individus et comme facteur de lien social. La municipalité s'est engagée à soutenir la création artistique en résonance avec les projets de la Ville et à renforcer les événements artistiques pour favoriser la rencontre notamment dans les quartiers.

Afin de pouvoir équilibrer le budget de cette nouvelle action pour l'association, elle a sollicité la Ville pour un soutien financier de 7 000 € qui permettra de recouvrir une partie des dépenses sur le lancement de ce projet.

Aussi, pour favoriser cette expérience nouvelle sur le territoire à l'initiative de citoyens fédérés en association, et au vu de ces éléments, je vous propose de soutenir cette initiative à hauteur de 7 000 €, dans le cadre du dispositif d'aide à projet.

La dépense en résultant sera imputée au budget communal.

VIE ASSOCIATIVE

22) Association Ne Rougissez Pas !

Aide au projet « Territoire/Réaménagement/Artistique/Collective/Expressif »

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

considérant que l'association Ne Rougissez Pas ! a pour objet de développer une pratique collaborative et mobile en considérant la place du citoyen dans son espace public avec le rêve comme moteur de fabrication,

considérant que cette association souhaite notamment développer un projet d'ensemble concernant la cité des longs sillons à Ivry et portant sur l'aménagement intérieur des parties communes, la réappropriation de l'espace urbain à l'extérieur, la mise en place de projets artistiques et ludiques éphémères, l'élaboration d'un documentaire autour de la mémoire, de la citoyenneté et de la dynamique sociale du quartier et enfin l'organisation de temps collectifs de partage,

considérant que l'association Ne Rougissez Pas ! a sollicité le soutien financier de la Ville pour la mise en place de ce projet,

considérant qu'il y a lieu de réaffirmer et de concrétiser le soutien de la Ville à la vie associative dans le cadre des orientations du programme municipal,

vu le budget communal,

DELIBERE

par 34 voix pour et 10 abstentions

ARTICLE 1 : APPROUVE le versement par la Ville d'une aide à projet de 7 000 € à l'association Ne Rougissez Pas ! afin de soutenir le projet susvisé.

ARTICLE 2 : DIT que la dépense en résultant sera imputée au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 22 DECEMBRE 2015

RECU EN PREFECTURE

LE 22 DECEMBRE 2015

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 18 DECEMBRE 2015